



Ville de Nice



18 OCT. 2011

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

En partenariat avec l'Inspection Académique des Alpes-Maritimes, la ville de Nice et la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur placent une nouvelle fois **cette rentrée scolaire 2011-2012 sous le signe du développement durable.**

Notre engagement à soutenir des actions pédagogiques d'éducation au développement durable en milieu scolaire nous conduit à **proposer à 200 classes de notre territoire un programme de sensibilisation à l'éco-citoyenneté**, qui aborde des thématiques diversifiées : la collecte et le recyclage du papier dans les écoles, le cycle de l'eau, le bruit et la cité, la découverte de la Méditerranée, les oiseaux, le monde des abeilles et la biodiversité, les rivières et milieux aquatiques, etc.

Vous trouverez, en pièce jointe, le descriptif détaillé de chacun de ces programmes éducatifs, auquel vous aurez également accès sur le site de la Maison de l'Environnement de la ville de Nice : <http://www.nice.fr/Environnement/Maison-de-l-environnement>.

Chaque élève des 200 classes et écoles qui s'inscriront à ce programme recevra un livret intitulé « **Passeport de l'ECOLier** » l'invitant à s'impliquer personnellement dans son quotidien, à l'école, à la maison, dans sa ville ou son village, pour la préservation de son cadre de vie, parcours qui sera validé par un « visa » à chaque participation de l'enfant à une activité ou visite pédagogique, puis récompensé.

Si vous êtes intéressé(e) par ce projet visant à développer la prise de conscience de nos enfants aux enjeux du développement durable, nous vous prions de bien vouloir y inscrire **2 classes de votre établissement**. Considérant le nombre limité de places, nous vous demandons de désigner les animations par ordre de préférence. Les classes seront ensuite sélectionnées en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions et des places disponibles.

Comme vous pourrez le constater, certaines animations prévoient des **sorties sur le terrain pour lesquelles un moyen de transport est indispensable.**

Vous trouverez, ci-joint, un bulletin d'inscription à renvoyer avant **le vendredi 18 novembre 2011**. Si vous désirez obtenir de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec la Maison de l'Environnement (Téléphone : 04 97 07 24 60).

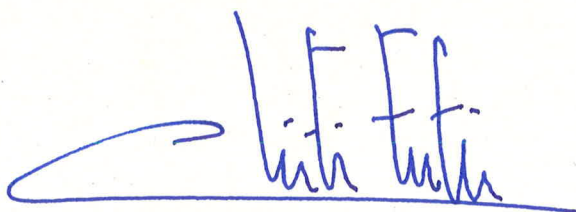
Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à cette démarche et vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Philippe JOURDAN**



**Inspecteur d'Académie des A-M,  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Education Nationale**

**Christian ESTROSI**



**Maire de Nice,  
Député des Alpes-Maritimes  
Président de Nice Côte d'Azur**